



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°130
Février - mars 2021



C'est dans l'air // Ça bouge côté travaux - p 3



C'est dans l'air // Création d'un comité consultatif citoyen - p 7



Culture // L'humoriste Thomas VDB au CCJC cet été - p 13



Culture // Exposition de planches de BD à la médiathèque - p 14



Des orchidées offertes aux aînés pour leur souhaiter bonne année

p 3

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr





Le Maire, Damien COIFFARD.

Nos perspectives pour 2021

En ce début d'année, je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos familles. Garder l'espoir et rester confiants, faire preuve de dynamisme et d'initiatives, telles sont les valeurs qui continueront à guider l'action municipale au cours de cette nouvelle année.

L'année 2021 sera source de nombreux projets pour notre commune. Nous souhaitons, en ces temps difficiles, avant tout, renforcer les solidarités, la proximité mais aussi la qualité de vie, dans un souci de respect de l'environnement.

Après la rénovation de l'école Bellevue élémentaire qui a ouvert ses portes aux écoliers en novembre dernier, nous verrons le démarrage de la construction sur le plateau Bellevue d'un Espace Intergénérationnel. Il permettra de proposer des salles de rencontres pour nos aînés et nos jeunes mais aussi d'activités pour nos associations.

Après un vote en conseil d'Angers Loire Métropole le 18 janvier, l'aménagement de la zone d'activités Eglantier 2 (extension de la zone actuelle) va pouvoir être lancé, avec un objectif de 8 à 9 lots de 2 500 à 5 000 m². Cette zone aura une vocation strictement artisanale et industrielle pour répondre aux besoins du territoire.

L'urbanisation de la commune va se poursuivre à travers plusieurs opérations d'habitat. Nous proposerons ainsi des logements diversifiés, dans un souci de mixité sociale et aussi pour répondre à nos obligations de logements sociaux.

La mise en valeur du site de la Roche de Mûrs se poursuivra notamment par un projet d'étude d'amélioration de l'entrée et de l'accueil du site. Par ailleurs les projets de valorisation de la Prée d'Érigné devraient se concrétiser au cours de l'année.

« C'est en unissant nos efforts que nous saurons mener ces projets malgré un contexte difficile »

Le projet de modernisation du stade des Varennes est lancé avec la mise en place d'un comité de pilotage. Le travail de réflexion portera sur le remplacement du terrain stabilisé par un terrain adapté

afin de permettre à l'ASI Foot de jouer par tous les temps. L'ensemble des études techniques et financières seront réalisées pour mener à bien ce travail, avec le concours

des différents partenaires et services techniques qui seront associés à la démarche de travail

Du côté de la préservation environnementale, nous poursuivons nos projets de valorisation des espaces naturels sensibles à travers la mise en place de nouveaux plans de gestion (Boucles de l'Aubance, Varennes et Val de Loire).

La plantation d'arbres sera une priorité à travers notamment l'opération « Une naissance, un arbre ». D'autres actions concrètes comme la mise en valeur des haies communales, la création d'une mini forêt au Haut de Murs, la création de carrés potagers au Domaine Saint Vincent seront également réalisées.

Les érimûrois pourront apporter leur pierre à l'édifice en participant au Comité Consultatif des Citoyens qui a été créé. Il a pour but de mettre en œuvre et soutenir des actions de solidarité, telles que la journée citoyenne.

Enfin nous continuerons à nous désendetter sans augmentation d'impôts.

Ces projets doivent répondre aux besoins du plus grand nombre et viser l'épanouissement de tous. C'est en unissant nos efforts que nous saurons les mener malgré un contexte difficile. Bonne année à tous !

Contexte sanitaire oblige, le Maire, ses adjoints et ses conseillers délégués vous ont souhaité bonne année dans 2 vidéos ! Si vous ne les avez pas vues, sachez qu'elles sont encore disponibles en ligne sur le site de la Ville : www.murs-erigne.fr

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigné.

Directeur de la publication :
Damien Coiffard, Maire

Comité de rédaction :

Les élus du groupe communication, le service communication, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Crédits illustrations :

Ville de Murs-Érigné, libres de droit ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Murs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers/Écouflant
49000 Écouflant
Tél. 02 41 60 55 44
Tirage : 3 000 ex
Dépôt légal à parution.
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



Et retrouvez toutes les actualités de la Ville sur www.murs-erigne.fr ou sur notre page [Facebook.com/MursErigneOfficiel](https://www.facebook.com/MursErigneOfficiel)

Des orchidées pour nos aînés

Le repas des aînés n'ayant pu se tenir en 2020, la commune a décidé d'envoyer une carte de vœux à tous les aînés de plus de 70 ans et de leur offrir une orchidée afin de leur souhaiter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Il s'agissait là de leur témoigner une attention particulière en cette période de crise sanitaire où l'isolement des personnes âgées peut être important. Ce sont 896 personnes qui étaient concernées par ces cadeaux, correspondant à 623 foyers. Un courrier leur avait été adressé, les invitant à venir retirer leur orchidée à l'accueil de l'hôtel de ville du 25 au 29 janvier. L'objectif de cette distribution de grande ampleur était aussi de s'appuyer sur la solidarité familiale ou de voisinage pour les personnes qui ne seraient pas en mesure de se déplacer seules jusqu'à la mairie. La distribution fût assurée par des élus, des agents du CCAS et des bénévoles. De leur côté, les aînés ont fortement apprécié ce

geste et sont repartis ravis.

Cette action aura aussi permis de les informer qu'en 2021, le CCAS allait procéder à une analyse des besoins sociaux de la commune. Dans ce cadre, une enquête va prochainement être menée afin de connaître leurs attentes et leurs besoins pour être en mesure d'y répondre au mieux. Cette enquête sera menée par le CCAS, dirigé depuis le 1^{er} décembre par un nouveau responsable : Julien Gaboriau. Cette commande de fleurs aura également eu le mérite de soutenir la filière horticole.

Contact : CCAS, 5 chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 85.



Ça bouge côté travaux !

Installation d'une échelle de crue proche du Louet

En concertation avec les services d'Angers Loire Métropole, la Municipalité a décidé d'installer une échelle de crue afin de mesurer de façon précise les montées d'eau importantes sur notre domaine communal. Cette échelle de crue a été installée début décembre au port de la Fontenelle et vous permettra d'imaginer en vous y rendant les hauteurs d'eau qui ont marquées notre histoire.



Le cimetière d'Érigné fait peau neuve



L'ensemble des allées piétonnes sur le cimetière d'Éigné réalisées autrefois en enrobé était vieillissantes et en très mauvais état. Il semblait donc nécessaire pour des questions de sécurité et d'embellissement, de revaloriser les espaces par un matériau plus noble et plus écologique que le précédent. La Municipalité a opté pour de l'arène granitique au fort pouvoir drainant plus que nécessaire pour notre commune et pour notre environnement.

La commune s'embellit par le végétal



De nouveaux massifs végétalisés et paysagés ont vu le jour avant les fêtes de Noël à l'entrée de la rue Valentin des Ormeaux (photo de gauche) et de la rue du Grand Pressoir (photo de droite). Après la réfection de la voirie en début d'année 2020, le personnel communal s'est concerté et investi en imaginant comment embellir davantage ces deux rues. Et le résultat est concluant !

Dernières opportunités pour acheter une maison au hameau Amarelinha

Début 2022, un nouvel hameau verra le jour au bas de la route de Brissac.

Le projet d'habitations Amarelinha est un programme mixte composé d'une petite résidence de 17 logements locatifs, de 4 maisons en location et de 8 maisons en accession.

La boutique accession d'Angers Loire Habitat commercialise les 8 maisons Villas Amarelinha. C'est un emplacement de choix dans un cadre verdoyant de Mûrs-Érigné pour cette opération en location-accession. La livraison est prévue pour le premier semestre 2022 et il reste quelques biens en vente.

La location-accession permet de devenir propriétaire en douceur et de bénéficier d'avantages tels que la TVA réduite et l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans. Exemples de maisons en vente :

- Maison 3 chambres de 82 m², jardin et garage au prix de 209 900 € * en TVA 5,5%



- Maison 4 chambres de 100 m², jardin et garage : 249 900 € * en TVA 5,5%

* Sous réserve de disponibilité, voir conditions à La Boutique ALH.

Contact : La Boutique ALH, 4 rue de la Rame à Angers, au 02 41 23 57 94 ou à devenir.propretaire@angers-loire-habitat.fr ou sur www.angers-loire-habitat.fr

Une nouvelle place publique au cœur du Domaine Saint Vincent

Fruit d'une démarche de concertation, cette place a vocation à favoriser la création de liens entre voisins.

Les 107 nouveaux logements du Domaine Saint Vincent sont maintenant habités. Il compte 43 maisons individuelles, 43 appartements et 20 logements dédiés aux seniors créés en bégainage. Dans le parc attenant, la maison de maître du XIX^{ème} siècle a été restaurée pour accueillir des espaces de vie partagés à savoir : une salle polyvalente, une bibliothèque mais également 5 chambres d'hôtes et le logement du gardien-veilleur.

Une réflexion collective a été menée avec les habitants du futur quartier afin

d'imaginer l'aménagement d'une place publique centrale. Cet exercice a dû tenir compte des fortes contraintes techniques du lieu rendu inconstructible suite à la destruction des sous-sols de l'ancienne banque occupée par les Allemands à la fin de la seconde guerre mondiale.

En réponse aux désirs exprimés, Bouygues Immobilier est sur le point de finaliser l'aménagement d'un nouvel espace propice à la création de liens entre les riverains.

Cette place comportera une ombrière sur un platelage en bois, propice au partage de

repas entre voisins, mais également un espace réservé aux jeux des enfants, un branchement électrique (permettant d'alimenter par exemple un food truck), des carrés potagers avec des assises à proximité d'un point d'eau.

La Ville de Mûrs-Érigné a prévu de compléter ces équipements par la création d'un jeu de pétanque, la pose de bancs, la création d'une boîte à livres et l'ajout de 2 composteurs collectifs à proximité des carrés potagers. En effet, en lien avec Angers Loire Métropole, la Ville va mener une action dédiée aux habitants du Domaine Saint Vincent pour leur permettre de faire du compostage. Ce compost servira à l'avenir aux plantations des carrés potagers de la place ou aux jardinières et potagers des habitants. Une formule ludique qui encourage à manger plus de fruits et légumes frais et à diminuer le volume de ses déchets !

Une inauguration de la place avec les habitants du Domaine Saint Vincent est envisagée au printemps si les conditions sanitaires le permettent.

Contact : service aménagement et urbanisme durable au 02 41 79 78 88.



La future placette en cours d'aménagement.

Un centre-ville durable pour demain

En cohérence avec les préoccupations d'amélioration d'un cadre de vie de qualité à l'origine de son plan de paysage, la commune poursuit sa démarche de réflexion sur la création de son futur cœur de ville en concertation avec la population.

Une étude urbaine a été menée au cours de l'année 2019 sur le périmètre du futur centre-ville, dit OAP « Centre » (Orientations d'Aménagement et de Programmation) issues du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Cette première étude a permis de poser les bases d'une programmation urbaine à travers la proposition d'un scénario.

En complément, la Commune a choisi de poursuivre sa réflexion sur l'aménagement d'un centre-ville durable en faisant appel au CAUE 49 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire) et à la CCI 49 (Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire). Le but de cette démarche complémentaire est de permettre à la commune d'avoir le choix entre plusieurs scénarii illustrés associant les aspects urbains (organisation des espaces, mobilités, espaces publics, logements), architecturaux, paysagers et fonctionnels (commerces, services, équipements).

« La population aura la possibilité d'exprimer ses attentes en matière de commerces et services pour le futur centre-ville de Mûrs-Érigné »

Le recueil des attentes se fera lors d'enquêtes ou tables-rondes qui seront proposées au cours de l'année en collaboration avec la CCI 49.

Afin de pouvoir réaliser ce projet urbain, Angers Loire Métropole a acquis des maisons situées le long de la rue du Grand Pressoir. Ces maisons sont vouées à être démolies.

Contact : service aménagement et urbanisme durable au 02 41 79 78 88.



Différentes maisons qui seront démolies dans le cadre du projet urbain.

Des élus et agents engagés dans la transition écologique

Dans le cadre des Assises de la Transition Écologique organisées par Angers Loire Métropole (ALM), une implication concrète de notre commune se met en place grâce à des cahiers de contribution.

Lors des Assises de la Transition Écologique organisées par ALM le 23 octobre dernier, M. le Préfet a précisé que l'enquête préalable à laquelle ont répondu 1 700 citoyens (toutes communes et tous âges confondus), a fait émerger 7 fonctions vitales : se nourrir, se loger, se déplacer, produire et travailler, consommer, s'épanouir, et vivre en bonne santé.

Suite à ces Assises, une démarche participative intitulée « Agir face à l'enjeu » est lancée sur l'ensemble du territoire d'ALM. La finalité de la démarche est de relever le défi de la Transition Écologique, c'est à dire préserver les ressources de notre territoire, réduire les émissions de CO2 de 60% d'ici à 2030, préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie. Pour y parvenir, ALM invite l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations, réseaux d'agriculteurs, instances représentatives, communes, collectifs de citoyens, étudiants...) à contribuer à la définition des actions

prioritaires à engager collectivement.

La contribution peut être individuelle ou collective. L'objectif est de toucher la plus grande diversité d'acteurs afin de garantir une représentativité la plus significative dans les propositions.



Comment participer ?

- en déposant des propositions sur ecrivons.angers.fr
- en proposant des idées en groupe via la rédaction d'un cahier de contributions.

La commune de Mûrs-Érigné réalisera des cahiers de contributions sur les fonctions : se nourrir, se déplacer, s'épanouir et vivre en bonne santé. Tout le monde peut venir à l'Hôtel de Ville et y inscrire son ou ses idées.

Les étapes de la démarche

- jusqu'au 26 mars 2021 : phase de contributions (individuelle ou collective)
- du 26 mars à fin avril 2021 : temps d'analyse, de synthèse et de restitution des contributions.
- mai 2021 : un mois où les citoyens pourront choisir en ligne les actions qu'ils estiment prioritaires.

Nous encourageons nos citoyens à participer largement en déposant leurs idées sur la plateforme et ainsi contribuer à la construction du territoire de demain.

Contact : service aménagement et urbanisme durable au 02 41 79 78 73.

Les étudiants aux petits soins de nos espaces naturels sensibles !

En 2020 et 2021, la commune a eu, a et aura le plaisir d'accueillir sur son territoire des étudiants de cursus différents pour des stages et chantiers-école. Nos Espaces Naturels Sensibles (ENS), un terrain pédagogique par excellence !

En 2020, c'est Lauryne, stagiaire en 1^{ère} année de BTS Gestion Protection de la Nature du lycée de Briacé qui a ouvert le bal. Peut-être l'avez-vous croisée aux abords de l'Aubance, un filet à papillon sur l'épaule. Lors de son stage de 8 semaines, Lauryne a été amenée à faire des inventaires naturalistes et a clôturé son stage par une animation auprès d'une classe de Terminale Bac Techno Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant du Campus de Pouillé. Lauryne a pu leur faire découvrir la diversité et la richesse de ce milieu qui fera l'objet en 2021 d'un véritable plan de gestion dit « des Boucles de l'Aubance ». Ce plan de gestion, piloté par le Syndicat Layon Aubance Louets sera mené en partenariat avec la Commune et un groupe de techniciens génie écologique en formation au CFPPA du Fresne.

Puis ce sont Lucas, Julien et Alexandre qui ont pris la suite de Lauryne pour se pencher plus précisément sur le marais en contrebas des ateliers municipaux. Ils effectuent ce projet tuteuré dans le cadre de leur Licence Professionnelle « Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement »



Triton crêté
(*Triturus cristatus*)

à l'UCO d'Angers. Malgré les conditions sanitaires, Lucas, érimûrois, procède à de minitieux inventaires lors de longues observations de terrain.

Plus récemment et dans un autre secteur de la commune, ce sont à nouveau les Terminales Bac Techno STAV du Lycée de Pouillé qui sont venus participer à une action de préservation d'une plante rare aux Varennes.



Toute une matinée, accompagnés d'une naturaliste du Conservatoire d'espaces naturels des pays de la Loire, ils ont découvert les enjeux du site et arraché manuellement des pousses de peupliers qui nuisent au bon développement de la plante. Gage que l'opération leur a plu : ils ont poursuivi le chantier par un nettoyage des alentours : pneus, bouteilles et déchets plastiques, rien ne leur a échappé ! Nous remercions tous ces jeunes motivés pour leur engagement dans la préservation de nos ENS !



L'année 2021 est importante pour l'ensemble des ENS de notre commune car tous seront dotés d'un plan de gestion* d'ici la fin de l'année : l'ENS des Boucles de l'Aubance et celui de la vallée de la Loire aval viendront compléter celui de la Roche de Mûrs réalisé en 2017. Ces 3 plans de gestion, réalisés avec l'aide technique et financière du Département de Maine-et-Loire permettent d'agir durablement pour préserver ces sites qui font l'identité de notre commune.

Contact : service aménagement et urbanisme durable au 02 41 79 78 73.

* Le **plan de gestion** d'un espace naturel sensible est un document qui définit tout ce qui doit et peut être protégé et amélioré sur cet espace. Le but est donc de mieux le connaître (études faune, flore...) et de déterminer les actions prioritaires à mener pour la conservation de ce patrimoine naturel, la sensibilisation des publics, et les aménagements possibles.

Création d'un comité consultatif citoyen : appel à candidature !

Suite au grand débat national de 2019, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir aux actions citoyennes existantes ou à créer sur notre commune. En 2020, une réflexion a alors été engagée sur l'opportunité de créer des comités consultatifs pour ouvrir les débats aux citoyens désireux de s'investir dans les projets de la commune. Après un travail commun entre citoyens et élus, le projet de création d'un Comité Consultatif Citoyen (CCC) a vu le jour. Sa création a officiellement été validée lors du Conseil municipal du 12 janvier dernier pour une durée de 3 ans, renouvelable tous les 3 ans.

Le Comité Citoyen Consultatif (CCC), c'est quoi ?

Le CCC est une instance consultative. Il aura pour objectif de proposer et coordonner des actions citoyennes sur la commune ; communiquer sur ces actions citoyennes ; créer du lien et de la solidarité ; encourager et soutenir l'engagement citoyen des habitants au service des autres et de la collectivité ; réaffirmer et rendre vivantes les valeurs républicaines et de laïcité ; et débattre sur des questions d'ordre collectif et relevant de l'intérêt général.

Être acteur au sein du CCC

Le CCC sera constitué de 15 membres dont 5 élus municipaux et 10 érimûrois issus d'un appel à candidature et choisis par le maire sur des critères représentant la diversité communale. À noter qu'une parité hommes-femmes sera recherchée.

Une réunion de présentation du CCC était initialement prévue en début d'année, mais les conditions sanitaires ne permettaient pas d'accueillir les habitants au CCJC. Pour autant, il a été décidé de lancer dès à présent l'appel à candidature auprès des citoyens qui souhaiteraient devenir membre du CCC. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire de candidature disponible en version papier à l'Hôtel de Ville et à la médiathèque Jean Carmet. Une version numérique à remplir directement en ligne sera disponible sur le nouveau site de la Ville (www.murs-erigne.fr) quand ce dernier sera en ligne. Les habitants qui souhaiteraient participer aux actions citoyennes sans pour autant devenir membre du CCC peuvent tout de même se faire connaître. Ils seront ainsi joignables quand les membres du CCC auront pris leurs fonctions et entameront leurs premières démarches.

Contact : Arlette Antier au 02 41 79 51 07 ou à population@ville-murs-erigne.fr



Le Multiaccueil Les P'tits Loups peut accueillir vos enfants de façon occasionnelle

Le Multi-accueil Les P'tits Loups accueille les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans. En plus de l'accueil régulier (crèche), l'accueil occasionnel est proposé aux familles dont les besoins ne sont pas fixes, ni réguliers. L'accueil occasionnel est ouvert le lundi de 8h à 12h et les mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 17h30 sur réservation pour quelques heures, une demi journée ou une journée continue en fonction des places disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner des possibilités pour vos enfants !

L'accueil fonctionne au quotidien par groupes d'âges dans deux salles distinctes aménagées en fonction des besoins des enfants. Une équipe de professionnels qualifiés accueille et accompagne les enfants et leurs familles au quotidien dans leurs découvertes, leurs apprentissages, leur autonomie, leur socialisation... en fonction du rythme de chacun.

Le « jeu libre » a une place prépondérante dans la journée de l'enfant. Il est une activité essentielle chez le jeune enfant. Le professionnel est présent et disponible, il soutient le jeu de l'enfant par son observation et le cadre qu'il propose.

L'enfant a la possibilité de participer à de nombreuses activités proposées en fonction de ses envies et de ses capacités. Des activités « d'inspiration montessorienne » sont aussi proposées. Elles sont adressées aux enfants en fonction de leur niveau de développement dans le but de répondre à leurs besoins individuels : d'autonomie, de motricité fine, de transvasement, de concentration, de langage...

Depuis 2009, la langue des signes est proposée par les professionnels. Elle permet d'aider à accompagner tous les enfants au quotidien dans la compréhension de leurs besoins, de leurs émotions afin de les identifier et de les exprimer. L'utilisation des signes favorise la confiance en soi et accompagne l'acquisition du langage oral.

L'équipe veille à respecter au maximum les choix éducatifs des

parents dans la limite des possibilités de la vie en collectivité. Des temps peuvent être proposés aux parents pour échanger sur l'évolution de son enfant au sein de la structure et répondre à leur questionnement.



Contact : Multi-accueil Les P'tits Loups, 11 rue des Alouettes, au 02 41 57 72 11 ou à ma-ptitsloups-pdl@vyv3.fr

Élodie Lucas, architecte d'intérieur

Élodie Lucas, érimûroise depuis bientôt 6 ans s'est installée à son compte en tant qu'architecte d'intérieur en décembre dernier, après 15 années en agence sur Paris et Le Mans. Rencontre.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous mettre à votre compte ?

EL : riche de mon expérience, j'avais à cœur de gérer mes propres projets au sein de mon agence. C'était une évidence pour moi de m'installer là où j'habite afin de développer mon activité sur la région angevine.

Qu'est-ce qu'un architecte d'intérieur ?

EL : un architecte d'intérieur repense les espaces en redistribuant les volumes. Il travaille les surfaces en les harmonisant, en associant les matériaux, les éclairages, le mobilier... L'objectif est de rendre authentique chaque lieu en proposant des aménagements uniques, esthétiques et fonctionnels. J'interviens sur des projets de rénovation complète ou partielle aussi bien pour les particuliers que les professionnels.

À quel moment fait-on appel à vous sur un projet ?

EL : dans le cadre d'une construction ou d'une réhabilitation, il est important d'intervenir à la naissance du projet pour anticiper les questions techniques. Un premier rendez-vous me permet de

développer le cahier des charges en concertation avec le client avant de démarrer une phase d'étude. Il est possible d'être missionné sur une phase de conception (esquisse, 3D, dossiers administratifs...) ou sur une mission complète incluant la réalisation des travaux (descriptif des travaux, appels d'offres, suivi de chantier).

Contact : Élodie Lucas au 06 10 65 69 67, à lucas-elodie@orange.fr ou sur www.elodielucas.com (site en cours de réalisation) - (Facebook : Agence Elodie LUCAS / Instagram : [agence.elodie.lucas](https://www.instagram.com/agence.elodie.lucas))



Yoga et ayurvêda au centre bien-être & santé

Suite au départ de Michel Lepillé, kinésologue, une des salles du centre bien-être & santé situé au 3C route de Cholet s'est libérée. Caroline Timon Martel et Paméla Juret ont saisi cette opportunité pour se lancer dans un projet partagé : ayurvêda pour Caroline et yoga pour Paméla. Rencontre avec ses deux artisanes du bien-être pour tous.

Qu'est-ce qui vous a conduit à vous lancer dans ce projet professionnel ?

CTM : c'est une reconversion professionnelle. J'ai occupé différents postes dans l'industrie pharmaceutique, le télémarketing puis la numérisation audiovisuelle. Mais j'étais en quête d'un métier qui ait du sens et me permette d'aider les gens physiquement et moralement. Je masse et me fais masser depuis très longtemps, et j'ai découvert le massage ayurvédique il y a environ 6 ans. Cela a été une révélation pour moi de par le bien-être physique et mental qu'il apporte. J'ai suivi une formation niveaux 1 et 2 pour également apprendre les protocoles spécifiques pour les femmes enceintes et les seniors pour qui je me déplace d'ailleurs à domicile. Je continue à me former (médecine chinoise, énergie, 5 éléments...) afin d'apporter une réponse globale au mieux-être

et au bien-être de mes patients.

PJ : c'est aussi une reconversion professionnelle après 20 ans d'enseignement en tant que professeur de danse sur glace. J'ai découvert le yoga pour apprendre à lâcher prise, à oublier mes problèmes du quotidien, me détresser... J'avais envie d'utiliser mes compétences pour un nouveau métier. Je me suis lancée dans la discipline, d'abord comme élève, dans différents centres pour voir les différentes façons d'enseigner. Je suis partie 2 fois en Inde pour approfondir ma formation et mon expérience. Puis j'ai passé mon diplôme de professeur de yoga. J'enseigne aussi à Angers, à domicile et, avec le confinement, en visio. Au centre je propose des cours individualisés (maximum 4 personnes). Ce sont des cours à l'unité, de 5 ou 10 séances.

Qu'est-ce que le massage ayurvédique et le yoga ? Quels sont leurs bienfaits ?

CTM : le massage ayurvédique offre une technique de massage traditionnelle unique, pratiqué par les indiens depuis des millénaires et aux multiples bienfaits. Il permet de relaxer profondément le sujet, en lui permettant de relâcher les tensions nerveuses et musculaires qui entravent la libre circulation de l'énergie dans son corps. Il calme l'agitation du mental ce qui en fait un merveilleux antidote contre la fatigue et le stress.

PJ : je pratique le yoga doux et traditionnel (hata yoga). Il permet de travailler sur la respiration pour se vider l'esprit et gérer son stress au quotidien. Les postures du yoga étirent le corps, réduisent les douleurs. En fin de séance, il y a un temps de relaxation pour se faire du bien. Le but c'est de faire du bien à la tête et au corps. Et je m'adapte à tous les niveaux.

Contact : Caroline Timon Martel au 06 09 37 39 13, à carolinemartel.angers@gmail.com ou sur www.kalm-angers.fr
Paméla Juret au 06 88 33 51 78, à contact@instant-yoga.com ou sur www.instant-yoga.com (Facebook : [instantyoga](https://www.facebook.com/instantyoga) - Instagram : [instantyoga49](https://www.instagram.com/instantyoga49))



Caroline et Paméla

Éléonore Delahousse reprend Anjou Plein Air

Tapissière depuis 2011, Éléonore Delahousse a emménagé à Mûrs-Érigné en juin 2018, l'occasion de déplacer son activité auparavant installée à Vauchréty. En septembre dernier, elle récupère l'entreprise Anjou Plein Air pour ajouter de nouvelles cordes à son arc. Rencontre avec une artisan pleine de talent.



Qu'est-ce qu'une tapissière ?

ED : en tant que tapissière, je fais de la réfection de mobilier intérieur textile comme les sièges et ou la sellerie automobile. Avec Anjou Plein air j'ai rajouté à la liste les tentes, stores, bâches plastiques ou textile ; les auvents de mobilhome, les parasols... tout le textile plein air. C'est une niche d'activité spécialisée qui est recherchée. Je travaille pour les particuliers comme pour les professionnels.

Avez-vous de nouveaux projets pour votre activité ?

ED : j'ai déjà réalisé un premier projet qui est d'embaucher une salariée. Depuis début janvier elle est là en CDD avec l'objectif de pérenniser le poste. Et bien sûr, j'espère pouvoir développer encore l'activité. Je suis en cours de labellisation auprès de la chambre des métiers pour devenir « Répar'acteurs ». Au printemps, avec la chambre des métiers, je devrais être labellisée Eco-Défis®. La marque Eco-Défis® valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ? Est-ce votre formation initiale ?

ED : la tapisserie était une reconversion professionnelle. Le côté manuel du métier me plaît, sa part de créatif et le fait de redonner vie à de l'ancien aussi. J'aime apporter des solutions sur mesure aux personnes, prolonger la durée de vie des objets, être dans une logique de cercle vertueux. Ce qui me plaît beaucoup c'est que c'est très varié, les problématiques sont toujours différentes.

Contact : Éléonore Delahousse, Anjou Plein Air, 6 chemin des Noues, au 02 41 34 35 06, à ed.tapissier@orange.fr ou sur www.anjoupleinair.fr (bientôt mis à jour). Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Éco en bref ...

Lidl ouvert le 17 mars

Après plusieurs reports, le magasin Lidl construit à la place de la jardinerie Ma Campagne annonce enfin son ouverture pour le 17 mars prochain. Ouvrez l'oeil !

Intercommunalité

Le Conseil de développement se renouvelle : venez prendre part au dialogue citoyen !



Et si on contribuait ensemble à améliorer la qualité de vie sur notre territoire et à relever les grands défis économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux qui nous font face ?

La communauté urbaine Angers Loire Métropole vous invite à rejoindre le Conseil de développement, espace d'échange, de débat, de réflexion entre citoyens investis dans la vie de leur territoire, force d'avis et de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets pour la transition écologique ou numérique, le logement, le transport, l'emploi, la vie sociale, la santé...

Vous êtes porteurs d'idées, de propositions, d'interrogations, vous aimez le débat... Vous souhaitez devenir membre en tant qu'organisation ou citoyen et participer aux activités du Conseil ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars. Rendez-vous sur conseil-dev-loire.angers.fr/candidature

Les citoyens désirant participer de manière ponctuelle aux travaux du Conseil de développement seront invités à faire acte de candidature à l'été 2021.

Contact : Conseil de développement au 02 41 05 51 81.

Histoire : Mûrs-Érigné depuis 1901 dans l'annuaire statistique Siraudeau

Notre commune a officiellement changé de toponyme en 1953, Mûrs devenant à cette date Mûrs-Érigné, mais les angevins, grâce à l'annuaire Siraudeau, connaissait déjà notre bourg sous ce nom à partir de 1901.

À cette époque, le nom officiel de la commune se limitait à Mûrs, Érigné ayant été rayée de la carte vers 1794 et partagée entre Mûrs et les Ponts de Cé. Restait le nom du lieu dit de la Roche d'Érigné, qui à l'arrivée du Tramway en 1896 avec son Terminus d'Érigné a fait connaître ces lieux aux angevins, que se soit du côté des Ponts-de-Cé ou de Mûrs. Et pour que les voyageurs puissent s'y retrouver, le nom d'Érigné a été utilement accolé une première fois à celui de Mûrs, dans l'annuaire statistique du Maine et Loire entre 1901 et 1937.

Cet annuaire est édité par Jean-Joseph Siraudeau, après le rachat en 1900 de l'imprimerie Lachèse à Angers, son fils Hélier en continuera l'édition à partir de 1924 et sa société H. Siraudeau et Cie la poursuivra jusqu'en 1970.

En France, le premier annuaire des entreprises est édité en 1798 par Sébastien Bottin (nom propre devenu commun avec le temps, qui ne connaît pas le bottin ?) avec l'« Almanach du commerce et de l'industrie ». C'est ensuite vers 1803 qu'apparaît l'« Almanach de Maine et Loire ». D'abord annuaire administratif des principaux organismes du département, puis annuaire commercial à partir de 1830, et par profession à partir de 1842 pour Angers seulement. Puis il évoluera en incluant d'autres villes importantes du département à partir de 1854, en même temps que la liste alphabétique des

habitants. Et en 1901 les habitants d'Angers avec leur adresse, ainsi que les activités professionnelles pour toutes les communes. Un document très utile aux historiens et aux généalogistes pour retracer l'histoire des activités exercées sur une commune ou sur un département. Voici un exemple d'utilisation pour connaître un peu mieux notre histoire locale : retrouver et préciser les dates de prise de vue des différentes cartes postales anciennes qui montrent l'Hôtel Terminus situé à l'entrée du bourg à la Roche d'Érigné à l'aide des noms des différents tenanciers de l'établissement trouvés dans ces annuaires.



« À La Descente des Pêcheurs », hôtel-auberge de J. Roulet de 1897 à 1905

1901-1905



Puis C. Janin, de 1906 à 1909.

1906-1909



Suivi de Gentilhomme et Lecomte de 1910 à 1913, chargé de la régie des Tabacs en 1910.

1910-1913

Viendront ensuite Naud en 1914, Naud et Driancourt à partir de 1920, puis Driancourt, seul, avant l'arrivée de Charles Ménard en 1931.



Un des projets de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Mûrs-Érigné sera, cette année, d'éditer en version numérique les pages de ces annuaires qui ne concernent que notre commune et qui sont issues des archives municipales en ligne d'Angers.

Le Centre Culturel Jean Carmet et vous

Pourquoi venez-vous ou pas au Centre Culturel Jean Carmet ? Qu'y trouvez-vous et qu'aimeriez-vous y trouver ? Nous donner votre avis ne vous prendra que quelques minutes et nous sera précieux pour penser l'avenir. Pour cela, nous avons rédigé un questionnaire anonyme. Pour y répondre, deux possibilités : remplir le questionnaire ci-dessous et le déposer au Centre Culturel Jean Carmet sur ses horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres de la Médiathèque Jean Carmet. Ou remplir le questionnaire en ligne, bientôt accessible sur la page du Centre Culturel Jean Carmet du nouveau site internet de la Ville.

Temps de remplissage du questionnaire estimé à moins de 3 minutes.

Nous avons bien conscience qu'à l'heure actuelle, les conditions d'accès aux lieux culturels sont complexes. Ce questionnaire recueille votre avis sur la base d'une situation sanitaire normale, hors épidémie.

Vous êtes :

☐ Un homme ; ☐ Une femme ; ☐ Ne souhaite pas répondre

À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

☐ - de 25 ans ; ☐ 26-35 ans ; ☐ 36-45 ans ; ☐ 46-55 ans ; ☐ 56-65 ans ; ☐ 66 ans et +

Quelle est votre situation professionnelle ?

☐ Cadre ; ☐ Profession intermédiaire ; ☐ Employé(e) ou ouvrier(e) ; ☐ Étudiant(e) ;
☐ À la recherche d'un emploi ; ☐ Retraité(e) ; ☐ Autre, précisez :

À combien de spectacles assistez-vous en moyenne par an ?

☐ Moins de 5 ; ☐ Entre 5 et 10 ; ☐ Plus de 10

Quels types de sorties culturelles effectuez-vous ? (choix multiple)

☐ Concert ; ☐ Théâtre ; ☐ Danse ; ☐ Opéra ; ☐ Cirque ; ☐ Cinéma ; ☐ Exposition ;
☐ Spectacle jeune public ; ☐ Aucune ; ☐ Autres, précisez :

Pratiquez-vous une ou plusieurs activités artistiques ? (choix multiple)

☐ Musique ; ☐ Danse ; ☐ Théâtre ; ☐ Aucune ; ☐ Autres, précisez :

En général, via quel(s) média(s) vous informez-vous :

☐ Radio ; ☐ Presse papier ; ☐ Internet (réseaux sociaux, sites, presse en ligne...)

Fréquentez-vous aussi la Médiathèque Jean Carmet ?

☐ Oui ; ☐ Non

Si non, pourquoi ?

.....

Pour des raisons pratiques, la communication autour du Centre Culturel Jean Carmet se fait avec les initiales CCJC. Selon-vous, permettent-elles d'identifier facilement la structure ?

☐ Oui ; ☐ Non ; ☐ Sans avis

Suivez-vous la page Centre Culturel Jean Carmet sur Facebook ?

☐ Oui ; ☐ Non

Si non, pourquoi ?

☐ Je n'ai pas de compte Facebook ; ☐ Je ne savais pas qu'il existait une page CCJC
☐ Autre, précisez :

Êtes-vous déjà venu(e) au Centre Culturel Jean Carmet ?

☐ Oui ; ☐ Non

Si la réponse est non, pourquoi ?

☐ Je n'ai pas entendu parler de la programmation ; ☐ Je ne suis pas intéressé(e) par les sorties culturelles en général ;
☐ Ce lieu est trop éloigné de mon lieu de résidence ; ☐ Je ne trouve pas les tarifs assez attractifs ;
☐ Je ne suis pas intéressé(e) par la programmation ; ☐ Autre, précisez :

Si la réponse est oui :

Depuis combien de temps fréquentez-vous le Centre Culturel Jean Carmet ?

☐ Entre 0 et 5 ans ; ☐ Plus de 5 ans ; ☐ Je l'ai fréquenté mais ne le fréquente plus

À combien de spectacles organisés par le Centre Culturel Jean Carmet assistez-vous en moyenne par an ?

☐ Entre 1 et 3 ; ☐ Entre 3 et 5 ; ☐ plus de 5

Pour quelles raisons avez-vous choisi de venir au Centre Culturel Jean Carmet ? (choix multiple)

☐ Pour la programmation ; ☐ Pour l'ambiance ; ☐ Par envie de sortir avec mon entourage ; ☐ Pour la proximité géographique ; ☐ Pour les tarifs de billetterie accessibles ; ☐ Sur recommandation ;
☐ Autre, précisez :

Êtes-vous venu(e) ? (choix multiple)

☐ Seul(e) ; ☐ En couple ; ☐ Entre amis ; ☐ En famille

Comment êtes-vous venu(e) ? (choix multiple)

☐ Voiture personnelle ; ☐ Co-voiturage ; ☐ Transport en commun ; ☐ Vélo ; ☐ À pied

Assistez-vous aux séances de cinéma organisées par l'Association Familles Rurales au Centre Culturel Jean Carmet ?

☐ Oui, entre autres événements ; ☐ Oui, je ne viens au CCJC que pour ça ; ☐ Non

Qu'aimeriez-vous voir programmé au CCJC ? (réponse libre)

.....

Comment avez-vous pris connaissance des spectacles qui se tiennent ici ? (choix multiple)

☐ Site internet de Mûrs-Erigné ; ☐ Bouche à oreille ; ☐ Facebook ; ☐ Programme papier de la saison ; ☐ Affiches dans un commerce ou lieu public ; ☐ Radio ; ☐ Presse payante ; ☐ Presse gratuite ; ☐ Flyer (tract) dédié à un événement ;
☐ Newsletter du CCJC ; ☐ Agendas culturels en ligne ; ☐ Sites des artistes ;
☐ Autre (précisez) :

Par quel(s) moyen(s) obtenez-vous vos billets pour les événements programmés au CCJC ?

☐ À la billetterie en journée sur les horaires d'ouverture ; ☐ Sur place les soirs de spectacles ; ☐ Sur les plateformes de billetterie en ligne ; ☐ Dans d'autres points de vente physiques (de type Hyper U)

Êtes-vous titulaire de la carte réservée aux habitants de Mûrs-Erigné donnant accès à des tarifs préférentiels ?

☐ Oui ; ☐ Non

Si non, pourquoi ?

☐ Je n'avais pas connaissance de l'existence de cette carte ; ☐ Je n'ai pas le temps de la créer ;
☐ Ça ne m'intéresse pas ; ☐ Autre, précisez :

Êtes-vous abonné(e) à la lettre d'information (Newsletter) du CCJC ?

☐ Oui ; ☐ Non

Si non, pourquoi ?

☐ Je n'ai pas d'adresse mail ; ☐ Je n'avais pas connaissance de cette lettre d'information
☐ Je reçois déjà trop de mails ; ☐ Je trouve l'information du CCJC ailleurs

Seriez-vous intéressé(e) par des propositions artistiques hors les murs, dans l'espace public ?

☐ Oui ; ☐ Non

Si oui, précisez :

Merci d'avoir consacré quelques minutes de votre temps pour remplir ce questionnaire.

Vous pouvez maintenant le détacher de ce magazine et venir le déposer durant les horaires d'ouverture du CCJC ou, si nous sommes fermés, dans la boîte aux lettres de la médiathèque. À très bientôt !

La 13^{ème} édition du Festival Ça Chauffe brillera sous le soleil de juillet !



Après avoir attendu au maximum, la décision a finalement été prise de ne pas maintenir la 13^{ème} édition du Festival Ça Chauffe à la date initialement prévue (du 1^{er} au 7 mars).

Mais les équipes du Festival et du Centre Culturel Jean Carmet ont décidé de ne pas en rester là et travaillent activement au report de l'événement au mois de juillet.

Au programme de cette édition estivale, une vingtaine de compagnies pour vous proposer des spectacles de théâtre, musique, danse, lectures pour le jeune et le tout public.

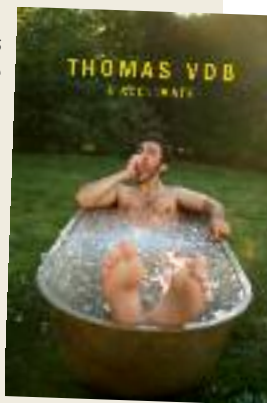
Festival Ça Chauffe
Du lundi 12 au dimanche 18 juillet 2021
Tarifs de 5 € à 12 €

Plus d'informations à venir sur www.festival-chauffe.fr

À vos agendas !

Après le succès de « Bon Chienchien », l'humoriste Thomas VDB présentera son nouveau spectacle au CCJC le 23 juin 2021 à 20h30 !

Le mot de l'artiste
« J'ai grandi dans les années 80, une époque où on pensait encore que le pire était derrière nous. Je regardais Annie Cordy à la télé avec mes parents et je me disais « On est sains et saufs ! Si elle chante Tata Yoyo, y a pas de problème grave ! On risque pas de mourir tout de suite ! » Aujourd'hui, je regarde les infos et ... »



Mercredi 23 Juin à 20h30 (ouverture des portes 20h). Tickets en vente sur : production.ligloo.org/thomasvdb
Tarif en prévente (hors frais de loc) : 25 €, tarif érimûrois : 10 €, tarif sur place : 28 €.

Une date produite par l'Igloo Prod.

Retour Sur

Une nouvelle centenaire érimûroise

Marie-Josèphe Pruniaux-Cazer a fêté ses 100 ans à l'EPHAD la Buissaie le 31 décembre dernier. En présence de Sylvie Donnars, Directrice de la Buissaie, M. Coiffard, le Maire, et Mme Klesse, adjointe aux affaires sociales, s'étaient déplacés afin de la féliciter et lui offrir des petits cadeaux. Érimûroise de longue date, son mari et elle ont eu 7 enfants.



Mme Pruniaux-Cazer, M. Coiffard et Mme Donnars (Directrice de La Buissaie)

Carnet

NAISSANCES

- > Hanaya BAMKANE : 31/10/20
- > Nolann SILVESTRE CUVILLIER : 02/11/20
- > Livio PRIEUR LIVY : 09/11/20
- > Isaac GUERNE : 18/11/20
- > Waylon TUITAGATA : 20/11/20
- > Gabin KLEE : 23/11/20
- > Manoé CHARBONNIER : 24/11/20
- > Lenny RAUTUREAU : 24/11/20
- > Ali TARABEIA : 25/11/20
- > Léna DAOUDAL : 1/12/20
- > Kélya BONIN : 6/12/20
- > Tahina GOUGEON : 11/12/20
- > Marilou BINET : 22/12/20
- > Louise RAMASSAMY : 30/12/20



DÉCÈS

- > SCIAUX ve CHESNAUX Irène : 14/11/20
- > CHERBONNEAU Robert : 17/11/20
- > BOISDRON ve BINEAU Irène : 19/11/20
- > TROST ve PÉROTEAU Catherine : 20/11/20
- > LACROIX ve SURIN Yvonne : 23/11/20
- > PALLU ép THUET Renée : 29/11/20
- > CHOISNET Albert : 7/12/20
- > LECUIT ve GOIZIL Michelle : 11/12/20
- > POISSONNEAU Robert : 11/12/20
- > PASQUIER ve ROBIN Jeannine : 22/12/20
- > FABLET Raymond : 9/01/21
- > KUENY Michèle ép GAULTIER : 9/01/21
- > GODINEAU André : 11/01/21



Des horaires élargis pour vous accueillir en toute sécurité

Depuis le 2 décembre, pour vous permettre d'accéder plus facilement à nos services et éviter la foule, la médiathèque a ajouté 10h d'ouverture à ses 19h hebdomadaires. Elle est maintenant ouverte 6 jours sur 7 : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Pour vous éviter de vous déplacer trop souvent, elle prête également deux fois plus de documents pour deux fois plus longtemps (14 livres + 14 CD pour 6 semaines). Les mesures sanitaires n'ont pas changé : documents nettoyés, quarantaine de 3 jours, masque obligatoire à partir de 11 ans et nettoyage des mains. À très bientôt !

« Du crayonné à la couleur directe : 70 ans de bandes-dessinées », une exposition visible jusqu'au 31 mars

Issue de collections privées et de prêts gracieux de dessinateurs et de dessinatrices, en partenariat avec l'association Angers BD, cette exposition ne prétend pas être exhaustive, encore moins impartiale ou équitable. Regardez-là et parcourez-là plutôt en vous imaginant qu'elle est simplement le fruit d'innombrables et jolies rencontres, le résultat de coups de cœurs aussi puissants que subjectifs.



© Olivier Supiot – illus. « Marie Frisson »

L'exposition

Composée de plus de 90 cadres et 70 auteurs, elle retrace le cheminement d'**Éric Boutier**, libraire spécialisé BD, lecteur passionné par le 9^{ème} art, collectionneur à ses heures. Pour une lecture plus facile, le choix a été de la « découper » en plusieurs « belles et bonnes tranches » : Auteurs angevins, BD historique, BD anciennes, planches originales en couleur directe, illustrations de bande-dessinée jeunesse, auteurs à succès...



Éric Boutier

Lecteur passionné de Bande-Dessinée depuis plus de 40 ans, ancien libraire spécialisé bande dessinée pendant plus de 10 ans, collectionneur depuis toujours, il est désormais membre de l'association Angers BD et organisateur d'événements autour de la Bande-Dessinée : expositions, rencontres, dégustation vin et BD...

En picorant au fil des planches exposées, nous vous souhaitons à toutes et tous un très bon appétit ! Absolument essentiel pour vous ressourcer et y puiser des forces... Tant il est vrai que notre corps a besoin d'un esprit affûté, positif et clair pour surmonter les obstacles, pour découvrir de nouvelles routes à emprunter. Tiens ! Emprunter ! Comme un lecteur emprunte de nouveaux livres en

médiathèque ! Ce que nous espérons quand vous quitterez l'exposition ? Que vous ne pensiez plus qu'à une chose : dévaliser dare-dare les librairies et médiathèques angevines pour plonger ensuite dans ces livres de bande dessinée, toutes affaires cessantes ! Lire est un antidote contre la crise, un vaccin pour combattre la morosité et la peur. Lisez, par Toutatis !



© Olivier Supiot – illus. « Le narval »

Rencontre et échanges avec des auteurs angevins de bande dessinée et dédicaces vendredi 12 ou 26 mars à 20h

(sous réserve de nouvelles mesures sanitaires, horaire pouvant être modifié. N'hésitez pas à contacter la médiathèque ou à vérifier sur le site de la Ville www.murs-erigne.fr quelques jours avant).

Réservations obligatoires au 02 41 57 82 11.

Pendant toute la durée de l'exposition, la médiathèque organise des visites commentées à destination des groupes scolaires.

Grand public : visite commentée possible le samedi après-midi sur réservation uniquement.



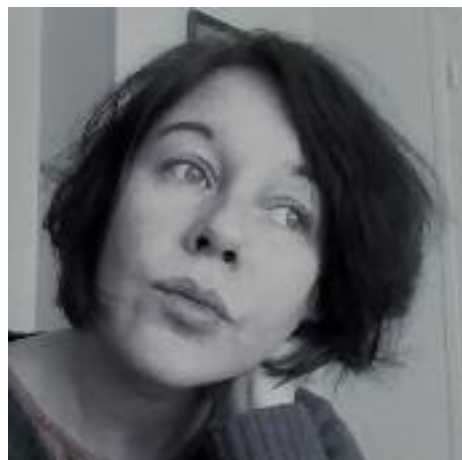
Leitmotiv ou la musique des mots : ateliers d'écriture et mise en voix avec un comédien

Leitmotiv est le défi d'une création pluridisciplinaire mené par 5 écoles de musique et 3 médiathèques du Maine-et-Loire. Étienne Champollion, compositeur, écrit des musiques jouées par les élèves, Aline Fournier, auteure, y ajoute des mots rédigés lors d'ateliers d'écriture, et Fabio Longoni, comédien, met en scène le spectacle né de ces croisements.

Étienne Champollion commence le piano l'âge de quatre ans avant d'intégrer le conservatoire de Marseille. S'y joignent l'apprentissage de l'accordéon, de la guitare et des percussions à clavier. Parallèlement à son chemin classique, Étienne Champollion travaille au sein des musiques actuelles et improvisées. Il accompagne actuellement des



artistes tel que Sapho, Daphné, Brigitte Fossey, Phaneé de Pool (...) et a collaboré avec divers chanteurs et comédiens comme Michael Lonsdale, Dani, Charles Aznavour, Emilie Marsh, Clio (...). Il compose pour différentes formations telles que l'Orchestre de l'Opéra d'Avignon, les CRR de Poitiers et Marseille ainsi que l'Ensemble DécOUVRIIR qu'il dirige depuis 2012. Ses compositions s'imprègnent toutes aussi bien de la musique classique française que de la pop anglo-saxonne dans des formats allant du piano solo au grand orchestre symphonique.



Aline Fournier anime depuis 2010 des ateliers d'écriture destinés à tous les publics, que ce soit des personnes éloignées de l'écrit comme à l'aise avec l'écriture. Son parcours l'a conduite à piloter des projets culturels dans le milieu scolaire, dans des centres pénitentiaires, des centres sociaux, des établissements d'aide au travail, dans des foyers avec des personnes handicapées, dans des maisons de santé, dans des librairies, dans des musées, avec des personnes primo-arrivantes, des jeunes de quartiers prioritaires... Les projets se concluent tous par une valorisation (publication, exposition, courts-métrages...). Différentes contraintes d'écriture sont proposées, elles servent de rampes de lancement afin que personne ne se retrouve devant la page blanche. Les ateliers d'écriture se déroulent dans la bienveillance, sans jugement de valeurs, les fautes d'orthographe sont occultées dans un premier temps. Il s'agit d'ateliers d'écriture créative.

Fabio Longoni est comédien, auteur, intervenant pédagogique et metteur en scène au sein de différentes compagnies et projets, il affectionne les rencontres et les expériences variées (Le Grand Corbeau, DédaLeS, MurMureS, HurleMentS avec la Cie du Cri, Le Serment de Tyndare et Ulysse 21 avec Cie des Ongles Noirs, Pour Rire... avec la cie Rosilux, Arbres avec la Cie Gaïa, Curiositas avec le Collectif Citron, mise en scène de la troupe amateur la Galerie, regard extérieur et mise en scènes en écoles de musiques et pour groupes de musiques, conférences théâtraux-musicales avec DJ Spok n' Word, intervenant en option théâtre en lycée, ateliers et stages d'écriture...). L'un de ses principaux axes de travail concerne la multidisciplinarité et notamment la fusion théâtre-musique.

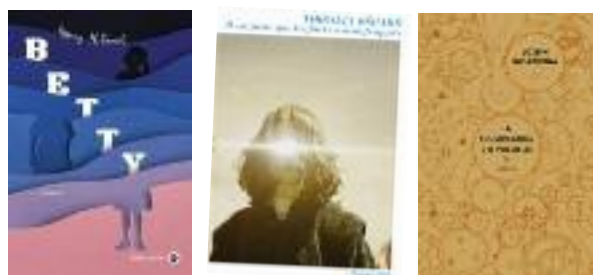


**Ateliers d'écriture, de 10h à 12h, samedis 13 et 27 mars, et 10 avril.
Mise en voix samedis 24 avril et 22 mai de 10h à 12h.**

Ateliers gratuits pour ados et adultes sur inscription avant le 10 mars auprès de la médiathèque au 02 41 57 82 11 ou à responsable.mediathèque@ville-murs-erigne.fr

Prix Cezam roman, BD et DVD 2021

Le prix Cezam est un prix de lecteurs s'adressant aux adultes. L'inscription est gratuite. 10 romans issus de petites et moyennes maisons d'édition sont en compétition. Chaque année, le prix récompense un auteur pour son roman écrit ou traduit en langue française. Le jury est composé de lecteurs de médiathèques et de comités d'entreprise. Une rencontre avec un des 10 auteurs a lieu à la médiathèque et dans plusieurs autres lieux du département. Le but de ce prix est de faire entendre de nouvelles voix littéraires à travers un prix du public. Le prix Cezam existe aussi en version BD avec 9 livres en sélection et en version DVD avec 7 films français et étrangers.



Prix Gavroche 2021 : c'est reparti !



La sélection des 4 romans est la même que l'année dernière mais cette fois-ci c'est la bonne ! Pour tous les enfants de 9 à 12 ans, nous vous proposons de lire les 4 livres sélectionnés, rencontrer (à distance) deux des quatre auteurs et de voter en juin pour votre livre préféré ! Inscription gratuite.

Portage de livres à domicile : la médiathèque vient à vous !

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?



La médiathèque propose un service de portage de livres à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou toute personne qui ne peut pas se déplacer. Bibliothécaires ou bénévoles choisissent pour vous avec vos souhaits de lecture et se déplacent chez vous pour vous porter vos documents. Contactez-nous pour en savoir plus !

Médiathèque Jean Carmet 37 route de Nantes - Tél. 02 41 57 82 11
Blog : b-a-ba.info - Blog des discothécaires angevins : www.faceb-anjou.fr



Toutes les informations au sujet des activités et événements associatifs publiés dans les pages « Associations » de ce numéro, sont sous réserve de nouvelles mesures sanitaires prises par les autorités compétentes.

L'ASI Foot résiste et ses jeunes en profitent

Dans le strict respect d'un protocole sanitaire draconien, les footballeurs et les footballeuses en herbe continuent de s'entraîner deux fois par semaine depuis la fin du mois de novembre. En attendant des jours meilleurs, la famille ASI s'efforce de préserver ses liens humains.

Samedi 28 novembre 2020, les éducateurs qualifiés accueillaient les jeunes de 6 à 17 ans, garçons et filles, pour des entraînements aménagés. Les consignes liées au contexte sanitaire étaient mises en application pour des activités sereines, éducatives et sportives. La réussite de cette journée non-stop d'entraînements sans contact physique en appellera d'autres.

Après la trêve des confiseurs, le dispositif est réactivé depuis le 6 janvier. L'ASI est fière de sa résistance en ces temps maussades, de son investissement en faveur de la santé de ses adhérents. Au

début de la saison, chacun s'est vu offrir une gourde personnalisée. Prochainement,



un masque en tissu aux couleurs de l'ASI sera remis à chacun des adultes, licenciés et bénévoles.

Le Bureau continue de s'adapter avec pour but de renouer avec les émotions du foot dès que possible, des entraînements aux matchs, du lundi au dimanche. À n'en pas douter, le retour des traditionnels Loto et Tournoi des P'tits U marquera la volonté de résilience d'un club et de ses 340 licenciés.

Contact : ASI Foot à asimurserigne.e-monsite.com

Ensemble, prenons soins de nos équidés !

Ni les conditions météorologiques hivernales ni le contexte sanitaire particulier n'ont eu raison de la motivation des adhérents-bénévoles d'Érimur'Ânes pour prendre soin des douze équidés qui forment désormais une cavalerie diversifiée, composée d'ânes, poneys, chevaux et mulets.

L'enjeu est de taille : assurer une continuité de présence auprès de notre cheptel afin de répondre à leurs besoins élémentaires : alimentaires bien sûr, mais aussi leurs besoins d'activité physique, la vérification de leur bon état de santé physique et psychique, et de leur sécurité. Ce dernier point est une réelle préoccupation, qui implique d'ailleurs des passages au moins quotidiens dans les prés où séjournent les animaux, notamment pendant les

vacances. Lors des congés de Noël, nous avons pu déplorer que des individus se sont introduits à deux reprises sur une des pâtures réservées à nos animaux, dégradant l'enclos, et favorisant leur échappée sur le domaine public à proximité. Cela n'a pas entraîné de dommages majeurs mais chacun peut se représenter combien les risques liés à la divagation d'équidés sur la voie publique peuvent être dramatiques. Les bénévoles ont consacré un temps

important à localiser et réunir tous les animaux, effrayés par ces intrusions, puis à remettre en état l'enclos endommagé. Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui ont contribué à cette opération.

Ainsi, nous invitons tous les promeneurs et amis des animaux à nous informer de tout élément qui pourrait paraître suspect ou compromettre la sécurité des animaux en pâture. Nous sommes convaincus que cette attention collective est la meilleure prévention contre les actes de malveillance, heureusement isolés, mais qui seront portés à la connaissance des autorités. Concernant les activités, toujours dynamiques, de l'association, nous vous rappelons le déroulement des stages à la journée, lors des congés d'hiver (22 au 26 février) et la programmation de notre journée de compétition d'Equifeel, le dimanche 11 avril 2021 (sous réserve de modifications liées au contexte sanitaire). Au plaisir de vous y rencontrer et partager notre intérêt pour les équidés et l'équitation de pleine nature, à dos de cheval, poney, âne ou mulet !

Contact : Érimur'Ânes au 07 81 17 65 85 ou au 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr, sur Facebook et Instagram.



Solidarité et don du sang : « Un pour tous, tous pour un »



Tout d'abord, l'association tient à vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année ; qu'elle voit une amélioration, voire la fin de cette triste période que nous traversons. Le bilan des collectes de sang pour 2020 est moyennement satisfaisant surtout pour la collecte du mois d'août qui a subi une baisse d'1/3 des donneurs présentés. Nous espérons que 2021 sera plus bénéfique. Les conditions sanitaires actuelles nous amènent à reporter l'assemblée générale de l'association à une date ultérieure non définie à ce jour et tributaire des conditions sanitaires liées au COVID. Les collectes pour cette année sont fixées aux dates suivantes : 18 février, 17 juin, 19 août et 16 décembre; les horaires (15h30/19h30) et le lieu (CCJC) sont inchangés. Durant la période « Covid », l'Etablissement Français du Sang préconise de prendre rendez-vous, afin de fluidifier la collecte, en vous rendant sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou en téléphonant au 02 41 72 44 44 ; néanmoins, il est possible de se présenter, dans la mesure du raisonnable, à l'accueil de la collecte où tout sera mis en place pour que vous puissiez donner votre sang.

Contact : association pour le don du sang à adsbpayslouetaubance@netcourrier.com

En bref ...

Vivement le retour d'activité !

Tout d'abord tous nos vœux de Santé et de Bonheur pour cette nouvelle année 2021. Les jeunes ont pu reprendre l'activité de Tennis de Table à partir du 16 décembre. Lorsque nous les voyons autour des « tables », nous avons un doute sur la période d'arrêt...Non, ils n'ont pas perdu la tête, ils nous montrent juste que le Tennis de Table...le Ping-Pong pour certains, peut-être très sérieux, mais il peut aussi prêter à sourire...lorsque l'on modifie les exercices.



Le principal reste de toujours se faire plaisir. Nous espérons tous pouvoir reprendre et avoir le même plaisir avec notre activité. Alors à très bientôt et prenez soin de vous en attendant. Sportivement.

Contact : ASI TT au 06.89.68.77.33; asittmurs@gmail.com ou sur www.asimett.com

Devenez bénévole à l'ADMR !



En tant que bénévole à l'ADMR, vous êtes référent dossiers et êtes amené à rencontrer des personnes de tout âge (et souvent des aînés) qui ont besoin d'être accompagné dans les tâches quotidiennes. Idéal pour les personnes aimant le contact, l'échange et rechercher avec ces personnes le meilleur moyen de les aider matériellement tout en mobilisant

les aides financières existantes. C'est une mission enrichissante qui permet de se sentir utile. Des formations sont ouvertes à ceux d'entre vous qui désirent offrir un peu de leur temps pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin, participer et faire vivre l'association ADMR

Contact : Association Coteaux du Louet 02 52 21 02 66.

FOL 49 : nos hébergements ouverts aux formations

Nos hébergements sont actuellement ouverts pour toutes les formations (Bafa, séminaires, réunions....). Pour tout projet notre équipe de professionnels est à votre écoute.

La location de salle ou d'hébergements pour les particuliers étant actuellement impossible, nous ne pouvons que recevoir les demandes. 4 possibilités de logement existent : le Gîte La Garenne (22 ou 33 lits), le gîte de groupe Village Vacances (24 ou 48 lits), une aire de camping (50 places), ainsi que 11 salles de 12 à 150 personnes. Sur rendez-vous, visitez nos hébergements et découvrez nos formules.

Contact : Centre Bouëssé La Garenne au 02 41 57 71 10 ou à centrebouesselagarenne@fol49.org



© Thomas Paulet

Tous solidaires

Dans notre billet précédent nous vous avons exposé nos raisons d'espérer. Il ne s'agissait pas de positiver benoîtement alors que la COVID est installée pour durer avec des conséquences lourdes pour tout le monde et même dramatiques pour une grande part de nos concitoyens.

Comme pour tout organisme, cette situation pèse sur notre capacité à conduire certaines actions avec toute l'efficacité requise, nous en sommes conscient. Construire un avenir plus juste, plus solidaire ne se fait pas qu'au niveau des hautes instances du pays mais au quotidien par exemple avec les bénévoles qui nous appuient au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). C'est aussi l'attention que nous portons et que chacun peut porter aux aînés qui souffrent de cette situation où ils voient moins leurs proches, quand les sourires sont masqués et que seuls les yeux peuvent traduire leurs sentiments. Gardons-nous de jugements hâtifs et contraires à l'éthique qui pousseraient nos aînés vers un isolement encore plus grand pour la satisfaction du désir de générations plus jeunes car nous oublions que nous sommes tous fait du même bois et qu'un jour notre tour viendra...

Le quotidien est plus compliqué qu'avant mais le vrai problème n'est pas tant de savoir si le couvre-feu est à 18h ou à 20h que d'anticiper un avenir incertain. Les mois et peut-être les années qui viennent grossiront les rangs de ceux qui ont besoin de notre appui, de notre compassion et de notre aide. C'est pourquoi nous aidons aussi les familles les plus fragilisées. Mais il va nous falloir sans doute étendre notre action communale en allant à la recherche des nouveaux besoins sociaux. Les invisibles sont d'abord ceux qui perdent leur logement, qui perdent leur emploi ou qui s'installent dans une inactivité du fait de la fermeture de leur entreprise. Ce sont ceux qui dans une détresse psychologique ne peuvent plus se soigner dans les groupes de parole et de soutien. Enfin, les jeunes en étude et formation qui ne travaillent plus que par écran interposés et que près de 14 % des jeunes dans la tranche d'âge de 16 à 20 sont tout simplement en difficulté de lecture et donc de tout le reste.

Collectivement nous avons tous une responsabilité d'être solidaire de toutes ces personnes auxquelles nous appartiendrons peut-être un jour.

Le groupe majoritaire,
« **Nouvel élan à Mûrs-Érigné** ».

Prochains conseils municipaux : mardis 9 février, 9 mars et 6 avril à 20h. ✍
Sous réserve de modification ultérieure - Séances ouvertes au public.

Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur le site de la Ville rubrique Vivre - Vie Municipale - Conseil municipal.

Mûrs-Érigné vers la 5G ?

Lors du conseil municipal de janvier 2021, notre collectif a interpellé la majorité sur le déploiement de la 5G sur notre commune.

Les travaux de modification des antennes GSM des sociétés Bouygues télécom et SFR sont maintenant achevés.

Ces demandes de travaux qui étaient consultables en mairie durant l'été 2020, ne mentionnaient pas la notion de fréquence 5G. Nous pouvions simplement y lire que les nouvelles antennes seraient de marque « Huawei ». Ce qui ne prouve en rien leur compatibilité 5G. Nous pouvons simplement constater que les articles de presse concernant la 5G mentionnent régulièrement cette marque.

Pour certains d'entre nous, la 5G questionne. Les citoyens les plus pessimistes y voient une catastrophe sanitaire sans précédent, les plus optimistes y voient la condition sine qua non au progrès de l'humanité. Entre les deux, il reste ceux qui hésitent entre scepticisme, curiosité et résignation.

C'est pour ces personnes que nous interrogeons la majorité sur le déploiement du réseau 5G sur notre commune.

Nous avons bien conscience que le déploiement de la 5G n'est pas du ressort du seul conseil municipal et, qu'en la matière les élus locaux n'ont que peu de pouvoir.

Nous demandons à la majorité d'informer la population des inconvénients et avantages de la 5G, des différences entre la 4G et la 5G, de l'utilité de ce nouveau dispositif... afin que nous tous, ayons toutes les informations nécessaires pour nous forger notre propre avis.

Sans entrer dans la technique, nous pouvons tout de même relayer certains avis d'instances reconnues dans notre pays :

« Le Haut conseil pour le climat estime que l'arrivée de la 5G pourrait générer entre 2,7 millions et 6,7 millions de tonnes équivalent CO2 d'ici 2030. Les experts pointent aussi la difficulté d'évaluer l'impact carbone car aujourd'hui, les futurs usages de la 5G sont largement méconnus. »

« La Convention Citoyenne pour le Climat publie en page 81 de son rapport : Sortir de « l'innovation pour l'innovation », sans prise en compte de l'impact écologique et carbone, ni même de l'utilité pour la population. Par exemple, le passage de la 4G vers la 5G générerait plus de 30 % de consommation d'énergie carbonée en plus, sans réelle utilité (pas de plus-value pour notre bien-être). L'innovation doit être vertueuse pour sortir du carbone. La 5G est un sujet qui peut diviser, parlons-en !

Le groupe minoritaire,
« **Collectif pour une transition écologique et solidaire** ».

Comité Consultatif Citoyen Candidatures ouvertes !

Lors du dernier conseil municipal, la Municipalité a créé un comité consultatif citoyen pour vous donner la parole ! Vous souhaitez participer à la démarche ? Devenir membre ? Remplissez un formulaire de candidature !



Bénévolat



Actions
solidaires



Fête des
Voisins



Concertation
citoyenne



Nettoyage
des rives



Et bien
plus encore !

**Devenez
membre
du Comité
Consultatif
Citoyen**

Possibilité de candidater en remplissant un formulaire papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à la médiathèque.

Formulaire en ligne prochainement disponible sur notre nouveau site.

Plus d'infos sur le comité consultatif citoyen sur www.murs-erigne.fr

Pour toute question, contactez-nous au 02 41 79 51 07 ou à responsable.population@ville-murs-erigne.fr

Une soirée de présentation du rôle et des objectifs du comité sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.